



Master mention droit des affaires Juriste de copropriété

ALTERNANCE EN 2 ANS



 ACCESSIBLE EN ALTERNANCE :

Contrat d'apprentissage ou
de professionnalisation

 FORMATION CONTINUE :

Convention de Stage type formation
continue

Avec le soutien :

Ce diplôme est construit grâce à l'Association
Nationale des Gestionnaires de Copropriété (A.N.G.C.)



Objectifs

Le Master mention droit des affaires, parcours juriste de copropriété, est une formation universitaire en alternance ayant pour objectif de former des jeunes professionnels dotés de solides connaissances juridiques, confortées par des applications en situation de travail. Au-delà du droit de la copropriété, elles englobent aussi et entre autres, le droit de l'immobilier et le droit de l'entreprise. Ainsi, au fur et à mesure de la formation, les apprentis développent un panel de compétences professionnelles et une expertise indispensables à l'accompagnement pertinent et efficace des entreprises du secteur de la gestion de copropriété –ou, plus largement, de toute structure du secteur privé ou public exerçant des missions nécessitant la maîtrise de ces matières.

La combinaison de cette spécialisation à une approche entrepreneuriale, permet également d'apporter aux titulaires du master juriste de copropriété, les savoirs managériaux et commerciaux nécessaires à l'exercice de fonctions d'encadrement ou de direction de cabinet.

 **DIPLÔME DÉLIVRÉ :**
Master (Niveau 7)
Code RNCP : 38159

 **DURÉE :**
24 mois - Sept. à Sept. N+1
840h de stage pour les
non-alternants

 **VOLUME HORAIRE :**
871h en présentiel
38h d'examens

Publics visés et critères d'admission

Formation à effectif limité (capacité d'accueil : **25 apprenants en M1 et 30 apprenants en M2**).

Le Master Droit, parcours Juriste de Copropriété s'adresse aux :

- Les apprenants ayant obtenu une Licence Droit, Licence Droit Jursite de Copropriété, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique.
- Professionnels ou aux demandeurs d'emploi souhaitant se reconvertir ou évoluer dans les professions immobilières.

Conditions préalables à la candidature

- Avoir validé 180 ECTS au titre de la licence Droit ou de tout autre diplôme jugé équivalent.
- Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif et est prononcée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

Compétences visées

- Maîtriser le droit des biens et en particulier le droit applicable aux immeubles
- Maîtriser le droit de la copropriété des immeubles bâtis
- Maîtriser le droit de l'entreprise individuelle et de l'entreprise sociétaire
- Maîtriser le droit des contrats immobiliers
- Maîtriser le droit de l'urbanisme et de la construction et savoir les appliquer au montage d'une opération immobilière
- Connaître le statut des professionnels de l'immobilier
- Connaître le droit processuel dans la perspective de gestion des contentieux immobiliers
- Connaître le droit du travail et la gestion des ressources humaines d'une entreprise immobilière
- Connaître le droit des assurances et savoir l'appliquer aux sinistres des immeubles
- Connaître les bases du financement de l'entreprise
- Maîtriser les bases de la comptabilité générale et celles de la comptabilité spécifique à la copropriété
- Connaître les bases de l'expertise, de la fiscalité et des politiques publiques en matière immobilière
- Acquérir des connaissances de base applicables au secteur du logement social
- Acquérir les connaissances de base de la stratégie et du marketing d'une entreprise de service
- Acquérir des éléments de culture générale en matière immobilière
- Connaître les fondamentaux des techniques et pathologies du bâtiment et la réglementation concernant la sécurité des biens et des personnes
- Développer des compétences en gestion du stress et de l'humain
- Savoir utiliser les outils numériques de référence et connaître les règles applicables aux données numériques pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Programme

Semestre 1

221h

Unité 1 : Protection des données informations - 14h

Unité 2 - Droit des professionnels de l'immobilier - 19h

Acteurs de la vie professionnelle et organisation des entreprises - 8h CM
Statuts et missions - 11h CM

Unité 3 - Droit de l'entreprise - 49h

L'entreprise individuelle - 14h CM
L'entreprise sociétaire - 21h CM
Fiscalité de l'entreprise (individuelle et sociétaire) - 14h CM

Unité 4 - Droit des contrats - 78h

Vente immobilière, prêts et garanties - 32h CM
Droit des baux - 30h CM
Droit commun des assurances - 16h CM

Unité 5 - Culture générale en matière immobilière - 30h

Histoire du droit de la copropriété - 3h CM
Histoire des baux - 3h CM
Histoire de l'habitat - 3h CM
Transition écologique et RSE - 10h CM
Sociologie de l'immobilier - 11h CM

Unité 6 - Langue vivante - 21h

Anglais - 21h TD

Examens terminaux : 10h

Semestre 2

252h

Unité 7 - Informatique professionnelle - 21h

Utilisation et valorisation des data - archivage numérique - 14h CM
Initiation aux logiciels professionnels - 7h CM

Unité 8 - Droit de la propriété immobilière - 74h

Droit des biens immobiliers - 25h CM
Droit de la copropriété des immeubles bâtis - mise en situation - 21h CM
Droit de la publicité foncière - 10h CM
Comptabilité de la copropriété - 18h CM

Unité 9 - Droit de l'urbanisme et de la construction - 76h

Copropriété et problématiques environnementales - 14h CM
Droit de l'urbanisme - 14h CM
Droit de la construction - 19h CM
Pratique de l'assurance de la construction - 8h CM
Règlementation technique, diagnostics et pathologies du bâti - 21h CM

Unité 10 - Droit du logement social - 21h

Les acteurs du logement social - 7h CM
Statut HLM du bail d'habitation - 8h CM
Le syndic social - 6h CM

Unité 11 - Droit du contentieux - 27h

Droit du procès - 17h CM
Voies d'exécution - 10h CM

Unité 12 - Méthodologie - 21h

Méthodes de recherche et usage raisonné du web - 7h CM
Définition du PPA - 14h CM

Examens terminaux et soutenance - 12h

Responsables pédagogiques

Anne Laure Thomat-Raynaud, Maître de conférences, UT Capitole

Équipe pédagogique

UT Capitole :

Professeurs des universités : Desbarats

Isabelle, Giacuzzo Jean François, Laurent Julien, Thioye Moussa

Maîtres de conférences :

Bayard-Jammes Florence ; Benard Camille, Bernard-Roujou de Boubée Aude, Posocco Laurent, Thomat-Raynaud Anne-Laure

Contractuel : Artigue Lisa (enseignant LRU)

Intervenants professionnels :

Arthaud Ludovic, principal de copropriété, Izsyndic; Benaissa Nadia clerc ; Benet Sébastien CEO Proactive immo, président F NAIM Haute Garonne; Bosi Bernard consultant, administrateur honoraire des finances publiques ; Boussuge Dominique Expert technique et scientifique en ouvrages bâtis, Institut International des Experts Delacour; Arnaud juriste droit social, responsable du pôle gardiens et employés d'immeubles, siège social Foncia ; De Coster Alexis responsable du Pôle administration de biens Square Habitat France ; Delbert Julie chargée de clientèle Promotion et Construction, Assurinco ; Fremont Gilles directeur copropriété, Cabinet Corraze Président ANGIC; Galy Laure responsable pôle commercial, SMABTP Toulouse; Go Gérard gestionnaire PJ et membre du pôle compétence copropriété MAIF Labège ; Laparlier Hélène gestionnaire sinistre, Assurinco Courtier, en assurance ; Ouabdi Linda chargée suivi copropriétés, groupe Promologis ; Perrodin Guillaume, directeur associé Property Management CBRE Luxembourg ; Point Annaïck, responsable commerciale Assurinco courtier spécialisé en copropriété ; Posocco Patrick, doctorant en droit privé, ancien juge au tribunal de commerce de Carcassonne ; Vigier Remi responsable copropriété, administrateur judiciaire FHB Neuilly; Wion Florens Geoffrey civiliste service copropriété

Avocats :

Bohbot Charles, Lagrault Pierre-Edouard, Perier Brice

Programme

Semestre 4

238h

Unité 1 : Outils numériques spécialisés - 14h

Les bases de données des immeubles - 7h CM
BIM et Metaverse - 7h CM

Unité 2 - Droit des professionnels de l'immobilier - 18h

Déontologie - concurrence - 10h CM
Responsabilité et assurances professionnelles - 8h CM

Unité 3 - Gestion de l'entreprise - 71h

Gestion comptable et financière - 16h CM
Gestion des ressources humaines - 24h CM
Management de l'entreprise immobilière - 16h CM
Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise - 15h CM

Unité 4 - L'immeuble - 76h

Division de l'immeuble : division en copropriété - 18h CM
Division de l'immeuble : division en volumes - 14h CM
Ingénierie et optimisation foncière - 16h CM
Promotion immobilière - 14h CM
+ 14 TD transverse

Unité 5 - Le contentieux de la copropriété - 34h

Le procès de copropriété - 4h CM
Gestion des procédures de la copropriété - 18h CM
Prévention et traitement du contentieux : les MARD - 12h CM

Unité 6 - Langue vivante - 14h

Anglais de l'immobilier - 14h TD
+ Examens terminaux 11h

Semestre 5

198h

Unité 7 - Stratégie et marketing d'une entreprise de service - 18h

Stratégie - 6h CM
Marketing - 8h CM
Technique commerciales - 4h CM

Unité 8 - La copropriété - 91h

Droit de la copropriété - 52h CM
Copropriétés en difficultés - 18h CM
Droit comparé de la copropriété - 7h CM
+ 14h TD transverse

Unité 9 - Expertise, fiscalité et aides - 35h

Expertise immobilière - 11h CM
Fiscalité immobilière - 12h CM
Politique publique et ingénierie de subventions - 12h CM

Unité 10 - Communication professionnelle - 28h

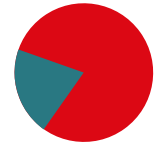
Gestion du stress et de l'humain - 21h CM
Simulation d'assemblée de copropriété - 7h CM

Unité 10 - Projet professionnel appliqué - 21h TD

+ Examens terminaux et soutenance : 5h



Volume horaire global :
909 heures
(examens inclus)



38h heures d'examens écrits

871h d'enseignements



Contrôle des connaissances :

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master Droit des affaires - Parcours Juriste de copropriété.

Les évaluations font l'objet de contrôles continus et d'examens terminaux, à la fois écrit et oraux

Organisation

Ce parcours se prépare sur une durée de deux ans, **en alternance**, selon un calendrier spécifique. Le cycle est proposé en association avec le **CFA Juriscampus**. La formation débute au mois de **septembre de l'année N** pour s'achever au mois de **septembre de l'année N + 2** par la soutenance du rapport d'activité. Le rythme de l'alternance représente 1 à 2 semaines en Université par mois. L'action de formation représente un volume horaire global de **909heures** (examens inclus)

Méthodes et moyens pédagogiques :

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active.

Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Poursuite d'études et débouchés professionnels

Métiers visés :

- Gestionnaire de copropriété, principal de copropriété, directeur de copropriété
- Responsable de patrimoine immobilier
- Gestionnaire administratif immobilier
- Conseiller bancaire spécialisé comptes Syndicats de copropriétaires
- Gestionnaire sinistre assurance, spécialisé en copropriété
- Chargé de mission copropriété secteur public
- Juriste spécialisé en droit de la copropriété en cabinets d'avocat, études notariales, géomètre-expert, bureaux d'architectes, entreprises de construction, collectivités locales, Réseau des ADIL/ANIL, organismes HLM

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2027

Le Master Juriste de copropriété en apprentissage est rattaché au CFA Juriscampus.

Tarifs pour les contrats d'alternance

(sous réserve de modifications par décret)

Contrat d'apprentissage : 16 000 € pour les deux années - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : Nous consulter

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO pour le secteur privé.

Tarifs pour les stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...)

Master 1 : 8 000 € + les droits d'inscription universitaire en vigueur.

Master 2 : nous contacter

Document d'information non contractuel réalisé au 15/09/2025

CONTACT :

Clara TEIXEIRA

05.61.12.85.36 - juristecopro.eedu@ut-capitole.fr

Bâtiment Q - Bureau MQ 104 (1er étage)

ou Alternance EEDU

05.61.12.87.14 - alternance.eedu@ut-capitole.fr

bureaux MQ 103 ou MQ 107

Site de la Manufacture des tabacs

21, allée de Brienne

31042 Toulouse Cedex 9

Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse

Tél. : 05.61.12.85.36

